



## Saint Antoine - SP

POLE : RC

**AP-HP – Hôpitaux Universitaires Est Parisien - Hôpital Saint-Antoine**

**Unité de Santé publique**

Hôpital Saint-Antoine - 184 rue du Faubourg Saint-Antoine, 75012 Paris

**Titulaire :** Carrat Fabrice

**Encadrant :** Nathanael Lapidus

**Téléphone :** +33 149283231

**Adresse mail :** nathanael.lapidus@upmc.fr

**Expérience souhaitée :**

L'Unité de santé publique (USP) de l'hôpital Saint-Antoine est composée de quatre titulaires (deux PU-PH, un MCU-PH et un chercheur Inserm rattaché à l'unité) et d'un nombre variable de doctorants et stagiaires. Elle est impliquée dans les activités de recherche clinique du groupe hospitalier à travers ses compétences en épidémiologie hospitalière, biostatistique, méthodologie de la recherche clinique ou évaluation médico-économique. De nombreux projets sont par ailleurs menés en interaction avec les activités de recherche de l'unité Inserm/UPMC 1136 (Institut Pierre-Louis d'Épidémiologie et de Santé publique) à laquelle sont rattachés les membres de l'USP (équipes 1, 2 et 6).

L'interne choisira une ou plusieurs activités selon son expérience et ses souhaits dans les disciplines suivantes :

- recherche clinique (contribution à la conception de protocole et à l'analyse des données d'études cliniques en collaboration avec les services du groupe hospitalier) ;
- évaluation médicale (contribution à l'évaluation de l'activité médicale et des pratiques professionnelles) ;
- épidémiologie hospitalière (contribution aux activités de l'équipe « Épidémiologie hospitalière » impliquée sur l'évaluation des performances et de la qualité du service médical rendu).

Il est souvent difficile de savoir plusieurs mois à l'avance quels seront les projets disponibles à la date de prise de service, plusieurs nouveaux étant proposés chaque mois. À titre d'exemple, les derniers internes accueillis ont travaillé sur des projets de réanimation chirurgicale (comparaison de prises en charge pour la pancréatite chronique), néphrologie (analyses de survie et identification de facteurs pronostiques chez des patients en insuffisance rénale chronique), médecine interne (évaluation de la performance diagnostique d'un marqueur biologique), infectiologie (modélisation d'épidémies de grippe dans un service hospitalier selon différentes mesures de prévention) ou sur plusieurs projets liés à l'activité hospitalière (évaluation des performances et de la qualité du service médical rendu via l'analyse des données de l'essai randomisé Sentipat, développement d'une interface web de traitement statistique automatisé des données de signalement d'événements indésirables par le personnel hospitalier).

Il n'est pas attendu des internes en phase socle qu'ils bénéficient de compétences préalables. Il leur sera en revanche conseillé de suivre, en parallèle du stage, les modules de DES de biostatistique et d'épidémiologie auxquels ils auront accès. Une formation spécifique sera proposée sur le lieu de stage :

- sur le plan théorique, en biostatistique et épidémiologie en fonction des notions utiles à l'interne pour mener à bien son projet de stage ;
- sur le plan pratique, afin de manipuler les outils nécessaires à ces projets (introduction ou perfectionnement en manipulation du logiciel statistique R, recherche bibliographique, logiciel de référencement, outils spécifiques selon les projets).

L'USP étant par ailleurs impliquée dans le développement de l'Entrepôt de données de santé pour la recherche de l'APHP au niveau du GH, une formation à l'utilisation de cet outil sera proposée, de même que la participation à d'éventuels projets de recherche sur ces données le cas échéant. Une thématique d'actualité concerne l'extraction d'information des comptes-rendus médicaux via de développement de méthodes d'analyse textuelle. En plus de la formation sur le lieu de stage, l'interne pourra bénéficier du temps libre nécessaire au suivi des formations nécessaires dans le cadre du DES. Il sera par ailleurs invité aux séminaires de l'UMR-S 1136. L'objectif du stage est la valorisation du travail de l'interne par une publication dans une revue à comité de lecture. L'interne pourra participer aux gardes s'il le souhaite.

**Précisions :**